

FINANCE Le jeune trader de la Société générale a continué à spéculer massivement alors qu'il se savait cerné

L'incroyable fuite en avant de Jérôme Kerviel

Article paru dans l'édition du 26.04.08

Trois mois après l'annonce par la Société générale des 4,9 milliards d'euros de pertes provoquées par les opérations cachées d'un de ses jeunes traders, le feuilleton de l'affaire Kerviel connaît de nouveaux épisodes. Les policiers de la brigade financière et les juges chargés de l'enquête poursuivent leurs investigations. Après la polémique déclenchée par les affirmations du responsable de l'organisme de surveillance du marché à terme allemand, Eurex, accusant la banque d'avoir négligé ses alertes lancées fin 2007, ils tentent de comprendre ce que la Société générale savait des exactions présumées du trader.

« IL NE DORMAIT PLUS »

Les clés psychologiques qui ont pu conduire Jérôme Kerviel à miser, de façon illicite, jusqu'à 50 milliards d'euros sur les marchés à terme d'indice boursiers européens retiennent aussi l'attention des juges. De nouveaux éléments doivent leur être transmis dans la journée du vendredi 25 avril. Ils révèlent que le trader a, jusqu'au dernier moment, et alors même que l'état s'était resserré autour de lui, continué à prendre des positions spéculatives massives. Jérôme Kerviel a ainsi acheté pour 8,15 milliards d'euros de contrats à terme dans la journée du jeudi 17 janvier et quelque 3,09 milliards le lendemain. Des montants gigantesques réalisés sur des dérivés d'indice européen, l'Eurostoxx et allemand, le DAX.

Plus de la moitié des opérations du vendredi ont été enregistrées après 12 heures, certaines jusqu'à 20 h 15. Soit après que M. Kerviel eut envoyé de faux mails pour tenter de justifier, auprès des services de contrôle de la banque, une transaction fictive jugée suspecte. Et avant de partir pour le week-end en Normandie fêter son anniversaire.

Depuis plusieurs jours, pourtant, Jérôme Kerviel avait conscience que la découverte du pot-aux-roses était imminente. Selon les témoignages et les messages électroniques échangés avec son ami courtier Moussa Bakir, il ne dormait plus, ne mangeait plus et fumait cigarette sur cigarette. Cette nervosité extrême n'a pas arrêté sa fuite en avant, elle semble l'avoir au contraire accélérée.

Autre anecdote révélatrice de la soif de reconnaissance de Jérôme Kerviel qui rêvait d'être « un trader d'exception » : dans la nuit du samedi au dimanche, après avoir été interrogé par ses supérieurs, ces derniers lui demandent de revenir le lendemain, mais s'inquiètent : « Ca va aller ? » - « Oui, oui, Jean-Pierre a besoin de moi », a alors répondu Jérôme Kerviel. Jean-Pierre Mustier est le patron de la banque de financement et d'investissement.

Aujourd'hui encore, sa hiérarchie ne comprend toujours pas ce qui a poussé Jérôme Kerviel à agir de la sorte. Mercredi 23 avril, lors d'une confrontation devant le juge Renaud Van Ruymbeke en charge de l'affaire, Philippe Baboulin, l'un de ses anciens chefs s'est interrogé : « Je ne comprends pas pourquoi M. Kerviel a fait tout cela, a-t-il dit. Pourquoi est-il sorti des règles ? Pourquoi avoir masqué et organisé tout un système de dissimulation vis-à-vis de la banque et de tous ses collaborateurs pour des montants tellement importants que les services de la banque et que la carrière de certains de ses collaborateurs ont été mise en risque ? » A cette question, Jérôme Kerviel s'est dérobé : « Je réserve mes réponses à M. le Juge. Je ne souhaite pas répondre. »

Le trader veut tourner la page. Remis en liberté le 18 mars, après un mois et demi de détention préventive, il est employé depuis début avril comme consultant auprès de LCA, une société de conseil en informatique dans les Hauts-de-Seine, détenue par Jean-Raymond Lemaire. Celui-ci avait hébergé Jérôme Kerviel après la découverte de ses malversations. « Je me réjouis que M. Kerviel ait retrouvé du travail. Ça l'aidera à rembourser la Société générale », commente Jean Veil, l'avocat de la banque.

Pierre-Antoine Delhommais et Claire Gatinois

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Programme Télé
- » Le Post.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Shopping
- » Newsletters
- » Talents.fr
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Voyages
- » RSS
- » Sites du groupe

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Déjà abonné au journal
- » Le journal en kiosque

